



# BULLETIN

de la Société historique de Saint-Boniface

1999-2000 – Numéro 3

ISSN 0384 0158

Printemps 2000



## QUATRE FAMILLES BELGES, TROIS ÉVÊQUES CANADIENS

À lire dans ce numéro, la communication de Madame **Denise Robillard**, présentée lors du Colloque international «La présence belge au Canada» qui a eu lieu à Ottawa en octobre dernier. Madame Robillard prépare présentement une biographie de Mgr Maurice Baudoux, un projet par-rainé par le diocèse à la demande de feu Mgr Hacault.

Parmi les trois évêques canadiens d'origine belge, il y a Mgr Remi De Roo, né à Swan Lake en 1924 et sacré évêque en 1962 par un autre évêque d'origine belge, Mgr Maurice Baudoux. Ci-haut : Mgr De Roo entouré de sa famille et de ses amis de Swan Lake suivant la cérémonie. À gauche, Mgr Maurice Baudoux et le jeune Mgr De Roo. (ASHSB-Fonds Maurice-Baudoux)

---

## QUATRE FAMILLES BELGES, TROIS ÉVÊQUES CANADIENS

L'ANNÉE 1870 marque un point tournant dans le développement de l'Ouest du Canada. Cette année-là, le gouvernement impérial britannique transfère au gouvernement canadien les terres jusque-là concédées à la Compagnie de la Baie d'Hudson pour y faire la traite des fourrures. Sur ces terres qui avaient été explorées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle par les explorateurs, le Français La Vérendrye et ses fils qui s'étaient rendus jusqu'aux montagnes Rocheuses, et le Britannique David Thompson, se trouvaient des tribus indiennes semi-nomades ou nomades, de langue et de culture différentes, vivant essentiellement de la cueillette, de la pêche et de la chasse, en particulier la chasse aux bisons qui leur fournissaient nourriture, vêtements et habitation.

Ces tribus indiennes ont été partie prenante de la traite des fourrures pratiquée par les Européens. Au fil des ans, plusieurs de ces hommes, français et anglais, avaient épousé des femmes indiennes et donné naissance, comme le dira Louis Riel, à une nouvelle nation, la nation métisse. Les nombreux troupeaux de bisons qui paissaient dans ces plaines avaient disparu en 1879. L'expansion du Canada vers l'Ouest était désormais possible et la question du peuplement et de la mise en valeur de ce territoire allait occuper à la fois le gouvernement et l'Église catholique. Au moment de la création de la province du Manitoba en 1870 la population métisse était d'environ douze mille, dont plus de la moitié était de langue française et de religion catholique. L'arrivée, entre 1871 et 1881, de quelque 50 000 fermiers anglo-protestants en provenance de l'Ontario va compromettre cet équilibre<sup>1</sup>.

---

1 Cf. K. Wilson, *The Belgians in Manitoba*, Winnipeg, Peguis Publishers Ltd., 1976, p. 1-29.

2 Cf. Robert Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éd. des Plaines, 1987, chap. 2, « Les rapports entre l'Église et l'État dans la colonisation de l'Ouest », p. 45 et chap. 5, « L'Église et les immigrants franco-catholiques d'Europe », p. 165.

### L'IMMIGRATION PLANIFIÉE

Le gouvernement fédéral confie à des agents le soin d'attirer des immigrants pour peupler l'Ouest du pays et fait distribuer de la documentation sur le Canada. De son côté, à compter de 1880, l'évêque de Saint-Boniface, Mgr Alexandre Taché, soucieux de maintenir l'équilibre entre les populations d'expression française et anglaise, se met en rapport avec des groupes intéressés en France et en Belgique et confie à des prêtres le soin de recruter des colons d'expression française. Le recrutement se fait d'abord au Québec et dans les États de Nouvelle-Angleterre où avaient émigré des milliers de Canadiens français dans les décennies précédentes. Ces démarches n'ayant pas donné le résultat escompté, l'évêque envoie ses agents dans l'Europe francophone, en France et en Belgique, mais aussi en Allemagne et en Irlande. De 1880 à 1894, ce sont des laïcs et des organisations laïques endossant le projet de l'évêque Taché qui travaillent en étroite collaboration avec le clergé local de l'Ouest pour assurer le recrutement de francophones<sup>2</sup>.

L'année 1890 marque le déclin de l'immigration britannique et l'afflux de colons d'autres nationalités. Le recrutement en Belgique, où l'Église est en lutte contre les libéraux et les anticléricaux des villes, paraît plus approprié à l'ultramontain qu'est Mgr Taché, que le recrutement dans une France « républicaine et impie ». On souhaite attirer des colons des milieux ruraux, plus traditionnels et conservateurs, qui disposent de ressources financières et appartiennent à des milieux chrétiens. On redoute en particulier de voir arriver des communistes et des socialistes.

C'est ainsi qu'en 1888 la Société Saint-Raphaël est constituée en Belgique dans le but d'aider les immigrants belges. Son secrétaire, le comte Frédéric-Louis Waldbott de Bassenheim, s'adresse au Collège de Saint-Boniface pour s'assurer de la présence d'un représentant local pour recevoir les immigrants et les diriger vers les paroisses exis-

tantes. Les premières familles belges arrivent au Manitoba la même année et s'installent dans la paroisse Saint-Alphonse. Elles sont suivies en 1889 par un groupe de deux cents familles recrutées par l'agent de Mgr Taché, l'abbé Cloutier. Cinq ans plus tard, on les retrouve dans les communautés rurales francophones du sud-est, Mariapolis, Swan Lake, Bruxelles, et même à Deloraine, plus à l'ouest. Comme les fermiers canadiens, les nouveaux venus s'adonnent à la culture et à l'élevage.

### L'INFLUENCE DE LOUIS HACAULT

C'est à l'influence de Louis Hacault qu'il faut attribuer la venue des familles De Pape et De Roo. Tout commence en 1890 par un voyage de repos prescrit par son médecin à Louis Hacault, journaliste au *Courrier de Bruxelles*. Le voyageur se propose également d'étudier le Manitoba «au point de vue de la colonisation belge»<sup>3</sup>. Il visite les colons belges déjà établis et fait enquête sur eux à l'intention du secrétaire de la Société Saint-Raphaël qui lui a permis d'«obtenir des facilités précieuses pour [son] voyage». Avec ces appuis, mais à ses frais, Louis Hacault quitte Anvers le 10 juin 1890 à destination de Harwich. Le lendemain, il prend le train pour Liverpool où il se procure un billet de première classe pour faire la traversée jusqu'à Montréal sur un bateau à vapeur de 5 300 tonnes qu'il estime «admirablement aménagé». Après un arrêt à Londonderry pour y embarquer un contingent d'émigrants irlandais, huit cents personnes sont à bord.

Louis Hacault visite les installations destinées aux émigrants qu'il trouve excellentes : repas bien servis, ordre, discipline et moralité scrupuleuse. Après sept jours de navigation, le bateau arrive en vue des côtes de Terre-Neuve où il est retardé par la présence d'icebergs et de banquises dérivant du Pôle. Il entre le 20 juin dans l'Estuaire du Saint-

Laurent et accoste le soir du 21 à Québec, d'où l'on peut entrevoir les installations de Lévis destinées aux immigrants. Le vapeur quitte Québec le dimanche matin à cinq heures et arrive le soir à Montréal à six heures et demie. Louis Hacault descend à l'hôtel Jacques Cartier où il a chambre et pension pour 7,50 F par jour. Il y reste assez longtemps pour assister aux différentes célébrations de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin et pour établir des relations avec des membres de la famille Painchaud avec qui il avait fait la traversée. Il rencontre aussi M. Bodard de la Société française d'Immigration, qui lui procure la liste des principales colonies belges du Manitoba, le met en rapport avec des personnes qui lui seront utiles, et lui remet une lettre de recommandation auprès de la compagnie de chemin de fer, la Canadian Pacific Railway [CPR].

Le 28 juin, Louis Hacault se rend par le train à Sherbrooke où il rencontre le journaliste belge G. Vekeman, qui collabore au *Pionnier* de Sherbrooke. Ce dernier s'est établi comme fermier dans une localité où un oncle maternel de Louis Hacault, M. Gilbert, avait été médecin. Il visite aussi une ferme exploitée par un autre belge, M. Cambron. De retour à Montréal, le 30 juin, il se procure «un billet de Sleeping-Car» pour deux jours et trois nuits, à destination de Winnipeg au prix de 42 F [8 \$]. Le train part à 20 h 30 de la gare Dalhousie :

Les régions du Lac Supérieur franchies – et elles sont admirables – nous atteignons le Manitoba. Ici, partout le pays s'aplatit, partout des fleurs, des prairies, des roses sauvages, des trèfles, et autres herbes sauvages et du blé...

La terre devient noire comme du cirage. Enfin, j'arrive le 3 juillet, le matin à Winnipeg<sup>4</sup>.

Louis Hacault rencontre le député fédéral de Provencher, M. La Rivière, et le vice-consul de France, M. Gauthier. Il visite l'abbé Cloutier à l'archevêché de Saint-Boniface où il est reçu par Mgr Taché qui lui promet le concours de son clergé pour l'accomplissement de sa mission. Il voit aussi l'agent de la CPR, M. Hamilton, qui lui

<sup>3</sup> L. Hacault, *Les colonies belges et françaises du Manitoba. Notes de voyage au Canada en 1890*, Bruxelles, Alfred Vromant et Cie éd. 1892, 80 p.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 17.

offre un billet gratuit pour se rendre à Cypress River (Saint-Alphonse), et visite quelques familles belges à Winnipeg et à Saint-Boniface. Le 5 juillet, il commence la visite des belges établis dans les paroisses de Saint-Alphonse, Saint-Léon, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Malo, Lac des Chênes, Grande-Clairière. Lors de son passage à Saint-Alphonse, il confie au curé Téléphore Campeau que si son état de santé ne lui permet pas de poursuivre la lutte qu'il avait entreprise contre la franc-maçonnerie en Belgique, il viendrait s'établir au Canada.

Louis Hacault poursuit son voyage jusqu'aux Montagnes Rocheuses, en passant par Oak Lake, Moose Jaw, Regina, Swift Current, Medicine Hat et Calgary d'où il peut admirer les « dents de scie imposantes » des Montagnes Rocheuses. Le train s'arrête à Banff où il passe quelques jours, le temps de parcourir à pied et en voiture les beautés de ce parc national, avant de revenir au Manitoba. Après avoir visité les colonies de Lorette, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie et Sainte-Agathe et une dernière visite à Mgr Taché, le visiteur quitte le Manitoba le 29 juillet et revient à Montréal le 2 août, « passablement fatigué ».

Le récit que Louis Hacault fait de son enquête est adressé sous forme de lettres que publie le *Courrier de Bruxelles* au cours des mois de juillet et d'août sous le titre « Les Belges au Canada ». Ces lettres sont aussi publiées en flamand dans les numéros de juillet et d'août du *Handelsblad* d'Anvers sous le titre « Brieven uit Manitoba ». Elles ont été regroupées sous forme de brochure en 1892 sous le titre *Les Colonies belges et françaises du Manitoba*, et complétées par les notes d'un rapport d'enquête effectuée par des fermiers délégués de Grande-Bretagne, qui font état du climat, de la qualité des sols et des ressources agri-

coles du Manitoba, des résultats d'un essai de colonisation, des divers modes de culture, et de certains désavantages du pays<sup>5</sup>.

## UN ÉCLAIREUR, AUGUSTE DEPAPE

Nombreux sont les belges, wallons et flamands, qui lisent le récit de Louis Hacault. Les DePape sont du nombre. En 1893, Ange et Philomena DePape envoient leur fils aîné Auguste (1870-1949) en éclaireur au Canada, pour se rendre compte des opportunités d'établissement offertes par ce pays<sup>6</sup>. Le 12 avril, en voiture à cheval, Auguste DePape quitte Lembeke en Flandres, une petite ville située près de Eeklo, entre Bruges et Gand. Le jeune homme de 23 ans se dirige vers le port d'Anvers et s'embarque sur le bateau qui en deux semaines conduit les immigrants jusqu'à Montréal. De là, Auguste prend le train transcontinental jusqu'à Winnipeg, lieu de correspondance pour le train qui le conduit jusqu'à Holland où il s'engage sur la ferme avoisinante de John Young, puis sur celle de Matt Young, à cinq milles au nord-ouest de la localité de Bruxelles. Il se familiarise avec les lieux et les conditions de vie et apprend l'anglais. Après avoir travaillé à plusieurs endroits et constaté la fertilité du sol, il est convaincu qu'il est possible de s'assurer un meilleur avenir qu'en Belgique, en y déployant les mêmes efforts. Il encourage donc sa famille à venir s'établir dans la nouvelle colonie belge de Bruxelles. Il fait l'acquisition de la concession du Français Louis Tessier (homestead SE 25 6 23 w) qui compte seize acres de terre défrichée, une petite maison et une étable.

En 1894, la famille DePape quitte la Belgique pour rejoindre l'aîné. Le père, Angelbert a 60 ans (1834-1914) et la mère, Philomena Van Lent, 48 ans (1846-1924). Les DePape sont accompagnés de leurs six autres enfants âgés de 22 à trois ans<sup>7</sup>. Le père et ses fils avaient une petite entreprise et des chevaux pour le transport des sacs de grain de cent kilos. Ils possédaient aussi une petite ferme avec une maison et une étable. Le commerce et les biens sont vendus pour disposer du capital nécessaire pour le voyage et l'achat de la propriété de Tessier.

<sup>5</sup> Reproduit dans *Memories of Lorne, 1880-1980. A History of the Municipality of Lorne*, Somerset, 1981, p. 195-207.

<sup>6</sup> *Belgian Canadian Builders DePape-DeRoo Families Celebrating a Century in Canada. 1893-1993*, 180 p.

<sup>7</sup> Louise (1871-1937), 22 ans, Clément (1874-1930), 19 ans, Charles (1877-1946) 16 ans, Marie (1880-1945) 13 ans, Emma (1883-1947) 10 ans, Joséphine (1891-1939), trois ans.

Outre leur force physique, les DePape apportent leur détermination à travailler de toutes leurs forces pour améliorer leur sort. Ce sont aussi des catholiques fervents que la rigueur du climat n'empêche pas d'assister à la messe du dimanche, où qu'elle ait lieu. Dès leur arrivée à Bruxelles, les quatre hommes se mettent en frais de construire une maison plus grande et de défricher la terre. Les filles feront du service domestique, ce qui leur permettra d'apprendre l'anglais tout en gagnant de l'argent. En 1895, les DePape sont en mesure de semer leur première récolte et en 1898, la famille est en voie de devenir autosuffisante avec 84 acres en culture. Elle possède 6 chevaux, 5 vaches et 6 cochons. Entre 1898 et 1902, la famille fait l'acquisition de six autres terres à Bruxelles et à Swan Lake.

À l'automne 1896, deux ans après la famille DePape, une autre famille originaire de Lembeke s'installe au Manitoba : Francis DeRoo (1858-1939), 38 ans, originaire d'Eeclo, son épouse Emma DeSutter (1865-1941), 31 ans, née à Lembeke, et leurs six enfants. L'aîné, Raymond (1885-1975), a dix ans; les autres, Remi (1886-1905), Marie (1888-1972), Victor (1891-1974), Martha (1895-1961) et Augusta (1896-1959) ont moins de neuf ans<sup>8</sup>.

Les familles DePape et DeRoo se connaissent. En arrivant, la famille DeRoo vit un certain temps à Bruxelles chez les DePape avant de s'installer au cours de l'hiver à Swan Lake dans une ferme louée. À la fin de 1897, après avoir travaillé avec Clément DePape, Francis DeRoo fait l'acquisition d'une terre (SE 35-5-11) sur laquelle il construit une maison avec le bois coupé durant l'hiver. Le dimanche, on attelle le bœuf pour assister à la messe à Saint-Alphonse. Dès qu'ils sont en

mesure d'aider, les fils aînés aident leur père au transport du bois dont la vente servira de premier paiement pour l'acquisition d'une vache. En vingt ans, la famille achète d'autres terres et finit par posséder une ferme prospère. Deux mariages vont resserrer les liens entre ces deux familles, celui de Charles DePape et de Marie DeRoo en 1909, celui de Josephine DePape (1891-1939) et de Raymond DeRoo (1885-1975) en 1921.

Dès 1906, Raymond DeRoo fait l'acquisition de sa première parcelle de terre (SE 35 5 11) à Swan Lake. Il ne tarde pas à se faire remarquer par la qualité et la précision de son travail de fermier et devient directeur, puis président de la Société agricole de Lorne. Doué pour le chant, il fait partie de la chorale paroissiale de Swan Lake et participe avec ferveur aux tournois de quille et de curling. Le couple a huit enfants : Gerarda (1922), qui deviendra Ursuline, Remi (1924), prêtre en 1950, puis évêque de Victoria, C.-B., en 1962, après avoir fréquenté l'école Saint-Gérard à Swan Lake, le Grand Séminaire à Saint-Boniface et l'Angelicum à Rome pendant deux ans. Les autres enfants ont fondé une famille<sup>9</sup>. À la mort prématurée de Josephine en 1939, à 48 ans, les enfants avaient de quatre à seize ans. Les plus jeunes sont confiés aux Ursulines de Bruxelles. Marie, la sœur de Raymond, vient suppléer à la mère jusqu'à ce que les filles plus âgées soient en mesure de le faire à tour de rôle.

## LA FAMILLE HACAUT

La famille Hacault<sup>10</sup> a une longue histoire d'exil. En 1903, Louis Hacault écrit à Dom Benoît, cric, de Notre-Dame de Lourdes, Manitoba, qu'il est le descendant d'un paysan français de Vimoutiers, en Normandie, qui, pour fuir la Révolution française, s'était réfugié en Belgique en 1793, puis en Allemagne. Trois ancêtres sont prénommés Pierre. Le deuxième né en Normandie vers 1754 († 1797), s'installe à Bruxelles après son mariage avec Marie Thérèse Le Franck en 1785, où le couple tient une épicerie et une quincaillerie. Le troisième, Pierre Joseph (1786-1853) va étudier à Leipzig où il épouse Johanna Carolina Shütz en 1790 et y poursuit une

<sup>8</sup> Voir aussi *Memories of Lorne*, famille Francis DeRoo, p. 424-425 ; famille Louis Hacault, p. 482-487.

<sup>9</sup> Michael (1925) épouse en 1950 Marguerite Hacault de Bruxelles, petite-fille de Louis et fille de Jean-Louis et Alice Hacault, Clara (1928), Alma (1929), Cyril (1931), Marguerite (1933) et Madeline (1934).

<sup>10</sup> Les notes qui suivent sont tirées de *1890 - Hacault Tilmont - 1990, Souvenir*, 202 p. L. Hacault à Dom P. Benoît, 15 fév. 1908.

---

carrière de professeur. Il déménage à Dresde en 1819, habite Bruxelles de 1832 à 1834, et décède à Dresde.

Le couple a trois enfants, dont Jean Henri Ferdinand (1815-1847) né à Leipzig, qui s'installe à Bruxelles où il est employé comme interprète juré par le ministère des Travaux publics. En 1843, il épouse Catherine Gilbert of Cotton (1818-1878), la fille d'un officier supérieur de la marine anglaise, orangiste et fanatique. Influencée par le mouvement d'Oxford, elle s'était convertie au catholicisme en 1838. Déshéritée par sa famille, elle est chassée d'Angleterre et mise sur un bateau à destination de la Belgique où elle gagne sa vie en donnant des leçons de peinture et de musique. Catherine et Ferdinand ont deux enfants, Louis (1844-1921) et Thérèse (1845-1881). Ferdinand se convertit à la religion catholique trois mois avant sa mort. Catherine épouse ensuite le journaliste Victor Devaux qui fut un père pour ses jeunes enfants.

Louis, fait ses études classiques chez les Jésuites du collège de Turnhout, obtient un doctorat en droit à l'Université de Bruxelles et décide de consacrer sa vie à défendre l'Église contre la franc-maçonnerie. Il est, pendant vingt-cinq ans, rédacteur en chef au *Courrier de Bruxelles* et mène une lutte implacable qui lui vaut la reconnaissance du pape Léon XIII : en 1888, la médaille *Pro Ecclesia et Pontifice* et l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. En 1877, il épouse la Française Léontine Tilmont (1858-1925). Le couple a huit enfants nés en Belgique, et réside à Ixelles, puis à Uccle, jusqu'à son départ pour le Canada avec six enfants<sup>11</sup>. Quatre autres naîtront à Bruxelles, Manitoba.

En 1892, la colonie belge de Saint-Alphonse

---

<sup>11</sup> Sont nés en Belgique, Ferdinand, Louise, Thérèse, Charles, Joseph, Marie, Ferdinand, François, dont deux sont décédés avant le départ pour le Canada. Naîtront au Manitoba, Léontine, Gaston, Jean-Louis et Georges.

<sup>12</sup> *Memories of Lorne*, p. 208-211. Société historique de Saint-Boniface, *Hills of Home. Treasured memories of Bruxelles*, 1992, p. 2-10.

<sup>13</sup> Hubert, Anna, Louise, Julie, Antoine, Céline, Benoît, Armand, Mathilde et Jeanne.

qui s'estimait assez nombreuse pour subvenir à l'entretien d'un prêtre, demande qu'une nouvelle paroisse soit formée de la partie nord de la paroisse<sup>12</sup>. Le curé Campeau s'adresse à Louis Hacault qui fait appel au clergé de Belgique. L'abbé Willems est volontaire et Louis Hacault part avec sa famille en même temps que lui. Le dimanche, 15 mai 1892, ils s'embarquent à Anvers sur le *Hungaria* et accostent à Montréal le dimanche 29 mai. Arrivés à Winnipeg le 2 juin, ils prennent le train qui les conduit deux jours plus tard à Cypress River où ils sont accueillis à la résidence de Joseph Bernardin, un colon originaire de l'Est du Canada. Un an plus tard, 25 acres sont en culture et la famille habite une maison avec laiterie, matériel agricole et bétail (concession SE 18-6-11).

L'un des fils de Louis, François (1891-1977), arrivé au Manitoba à l'âge d'un an, épouse en 1920 Irma Mangin (1896-1933) elle-même fille d'immigrés belges. François achète la concession de son père en 1919, construit une maison et ajoute en 1927 une autre concession (NE 16-6-11) à son patrimoine. Le couple a dix enfants<sup>13</sup>, dont le cinquième, Antoine, est ordonné prêtre en 1951, après des études à Saint-Boniface, et va étudier à Rome. Il devient en 1964 évêque auxiliaire du diocèse de Saint-Boniface dont il est archevêque de 1974 [jusqu'à son décès en avril 2000]. Irma décède à 36 ans. En 1936, François épouse Agathe Angers qui lui donne sept autres enfants : Germaine, Lucien, Dorothee, Michel, Roland, Gaston et Émile.

## LE TÉMOIGNAGE DES BELGES

Quand, en 1894, le gouvernement du Canada veut promouvoir la colonisation dans l'Ouest, le ministère de l'Intérieur responsable du recrutement, confie au curé Willems le soin de rencontrer les Belges établis au Canada, de donner des conférences et de solliciter des lettres de colons belges. Ces lettres « authentiques de colons belges » ont été publiées sous le titre *Les Belges au Manitoba* avec des renseignements sur le Nord-Ouest canadien et sur les modalités pour devenir propriétaire. Parmi les signatures, on trouve celles

---

de l'abbé Willems, de Louis Hacault, d'Auguste DePape, trois Belges établis depuis peu et celle du Français Louis Tessier.

Dans leurs lettres, les nouveaux colons faisaient connaître le résultat de leurs exploitations agricoles et vantaient les avantages qu'offrait le pays. Louis Hacault écrit :

L'obtention de la propriété foncière et la création d'un patrimoine sont ici beaucoup plus faciles qu'en Belgique, c'est encore un des grands avantages que présente le Manitoba au point de vue de l'immigration belge, mais la colonisation requiert outre l'argent, une forte somme d'énergie, de force morale et physique, car il faut tout créer. Elle exige aussi des vertus que la religion seule peut soutenir ; l'esprit de sacrifice, le renoncement aux aises de la vie civilisée, une moralité sévère, la sobriété, la probité, la pratique sérieuse de la vie chrétienne et de la vie de famille ; c'est assez dire que l'on ne doit encourager que l'émigration d'éléments parfaitement sains et absolument irréprochables. Il faut se défier beaucoup des agents d'émigration qui opèrent en Belgique sans se soucier des qualités requises pour coloniser nos régions. Il faut travailler à écarter toute immigration suspecte. L'avenir de nos colonies en dépend.

Le haut prix du travail agricole dans le Manitoba et le bon marché de la vie ordinaire constituent pour les cultivateurs belges et les ouvriers de campagne qui viennent ici, un autre avantage considérable, mais il faut qu'ils sachent aussi qu'en arrivant au Manitoba, on doit renoncer aux plaisirs du cabaret et s'habituer à vivre dans l'isolement. Notre pays est encore en effet une immense solitude très peu peuplée et sauvage en grande partie. Nos chemins et nos routes sont très primitifs et nos communications avec les voies ferrées trop éloignées, bien que le pays de

Saint-Alphonse et de Bruxelles se trouve enclavé entre deux lignes de chemin de fer ayant Winnipeg comme terminus. (lettre du 4 déc. 1893)<sup>14</sup>

Auguste De Pape écrit de son côté :

Tout découragé par la mauvaise situation où l'agriculture se trouve en Belgique, voyant que tous nos efforts restaient inutiles pour trouver dans la patrie une existence convenable, nous avons résolu d'essayer un meilleur sort au nouveau monde. À cette fin, précédant mes parents, j'ai quitté Lembeke-lez-Eecloo, le 12 avril 1893, et j'arrivai au Manitoba le 3 mai suivant.

Après avoir travaillé dans plusieurs endroits [...] je suis arrivé à la conviction que nous pouvons ici, avec le même zèle et les mêmes soins qu'en Belgique, nous assurer un bel avenir, parce qu'ici le travail est rémunérateur. C'est pourquoi je n'hésite plus à conseiller à mes parents de venir me rejoindre le plus tôt possible, avec toute notre famille, pour venir s'établir dans la nouvelle colonie belge, Bruxelles, afin de nous y adonner à l'ouvrage avec une nouvelle ardeur et un nouveau zèle. J'oserais aussi conseiller à d'autres compatriotes de suivre l'exemple de mes parents, surtout ceux qui peuvent arriver ici avec un petit capital ; de plus, les familles qui ont plusieurs enfants capables de travailler de suite, pourraient réussir ici avec une petite somme d'argent. (lettre du 26 nov. 1893)<sup>15</sup>

## LA FAMILLE BAUDOUX

Vingt ans après les DePape, les DeRoo et les Hacault, la famille Baudoux décide de s'établir dans l'Ouest du Canada. Comme les premiers, c'est la volonté d'assurer l'avenir de leurs enfants qui amène les Baudoux à quitter la Belgique en 1911. Il ont aussi l'espoir de faire plus facilement fortune après des malheurs personnels, mais comptent bien revenir finir leurs jours en Belgique. Norbert Baudoux a du mal à se relever des conséquences de l'incendie de sa brasserie de La Louvière vers 1908 et la famille déménage à Fayt-lez-Manage à la fin de 1909.

Lorsqu'ils visitent l'Exposition internationale

---

<sup>14</sup> Après deux ans au Manitoba, l'abbé Willems, qui y résidera de 1892 à 1899, accepte de retourner en Belgique pour rendre témoignage et recruter de nouveaux colons. *Les Belges au Manitoba*, Ottawa, Imprimerie de l'État, janvier 1894, p. 4-26. Ces lettres sont reproduites dans *Memories of Lorne*, p. 195-197.

<sup>15</sup> *Ibid.* p. 197.

de Bruxelles en 1910, Norbert et Marie sont attirés par la publicité faite au kiosque du Canada. Plutôt que de recommencer à la brasserie, le couple décide de tenter sa chance et de partir avec trois de ses enfants, Mariette, Maurice et Nelly, pendant que le fils Edgard, se propose de refaire sa vie en Californie avec son cousin Moreau. Le père part seul en mars 1911, pendant que la mère liquide les biens de la famille et prépare le déménagement de ceux qu'on veut apporter.

Les conditions de la traversée sont fort différentes de celles qu'a connues Louis Hacault en 1890, comme le révèle la correspondance de Norbert avec son épouse avant l'arrivée de celle-ci en octobre avec les trois enfants. La première nuit de la traversée, lui écrit-il après son arrivée à Deloraine, comme il y avait 400 passagers de trop à bord, il a dû coucher sur ses couvertures dans la salle à manger. Par la suite, c'est à coups de pourboire qu'il a pu avoir d'abord un matelas, puis des pommes et des oranges. Ce n'est que le cinquième jour qu'il a pu coucher dans la cabine de l'hôpital avec une famille de Bruxelles. Il souffre du mal de mer et reste sans manger pendant deux jours, incapable d'absorber la nourriture servie : « On en donne de la meilleure que ça au cochon chez nous !<sup>16</sup> »

Après cette traversée éprouvante de 13 jours, il peut se reposer à Montréal avant de prendre le train pour Winnipeg. Il y trouve une maison où les immigrants peuvent avoir un lit et disposer d'une salle à manger où ils peuvent se préparer des repas à leur goût. Il fait connaissance de Belges avec qui il quitte Winnipeg pour se diriger plus à l'ouest, jusqu'à Deloraine. M. Remy lui offre l'hospitalité et lui propose du travail sur sa

terre avant d'en trouver une qui lui convienne<sup>17</sup>.

En 1879<sup>18</sup>, le gouvernement fédéral avait fait procéder à l'arpentage des terres du district de Turtle Mountain dans le sud-ouest du Manitoba actuel. L'agent du Bureau des terres est installé en 1880 à Deloraine où se trouvent des colons impatients d'obtenir des concessions [homesteads]. Ce sont surtout des anglo-protestants – presbytériens et méthodistes – venus des États-Unis et de l'Ontario. Mais en 1911, il est difficile de trouver une terre à prix abordable et les spéculateurs sont aux aguets. Norbert Baudoux cherche à s'installer là où les deux plus jeunes, en particulier le « petit Maurice qui veut absolument être curé canadien » et sa jeune sœur Nelly, pourront poursuivre leurs études dans une école catholique et française. Il songe à aller en Saskatchewan et envisage de retourner passer l'hiver en Belgique. Sa femme lui écrit : « Il n'y faut pas compter parce que moi je ne passe plus l'hiver ici !! ». C'est la crise en Belgique qui connaît une sécheresse telle que les poissons meurent dans les étangs. Les aliments sont rares et leur prix toujours en hausse.

Marie Baudoux ne parvient pas à vendre les maisons et doit emprunter avant de partir. Elle prend le bateau à Anvers avec Mariette, Maurice et Nelly le 30 septembre 1911. « Je suis bien contente que nous partons, là au moins nous aurons notre pain quotidien assuré ! Ici il n'y a pas moyen de vivre sans manger ce qu'on a et quand on a tout mangé on n'a plus rien<sup>19</sup>. » La famille est réunie en octobre à Hague, en Saskatchewan.

Comme il n'y a pas d'école catholique et française dans la région, la mère confie ses deux plus jeunes aux Filles de la Providence qui dirigent un pensionnat à Howell. La rencontre du curé Jean-Baptiste Bourdel, un prêtre français arrivé en 1904 et fondateur de la paroisse, va être déterminante pour l'avenir du jeune Maurice. Après son séjour au pensionnat, Maurice reçoit des leçons de latin, de grec et de français au presbytère de Howell jusqu'à ce qu'il soit inscrit en méthode au séminaire de Saint-Boniface en 1919. À cette époque, la famille déménage sur une autre ferme à Rosthern, puis à Howell (aujourd'hui Prud'homme) en 1922. Maurice est ordonné

<sup>16</sup> Norbert Baudoux à Marie Moreau, 12 avril 1911. Cette correspondance va du 12 avril au 26 sept. 1911.

<sup>17</sup> Norbert à Marie, 11, 21 et 26 mai 1911. Marie à Norbert 26 mai 1911.

<sup>18</sup> Les notes qui suivent s'inspirent de *Deloraine Scans a Century. 1880-1890*, Deloraine, 1980, p. 1-10. Deloraine est située à quelque 60 km de la frontière de la Saskatchewan et 20 km au nord de la frontière américaine.

<sup>19</sup> Marie à Norbert, 6, 13 et 26 sept. 1911.



prêtre en 1929. Il est nommé en 1948 premier évêque de Saint-Paul, en Alberta, et quatre ans plus tard, coadjuteur à Saint-Boniface. De 1955 à 1974, il est archevêque de Saint-Boniface et décède en 1988.

Quatre familles belges dont les trois premières ont un destin commun à bien des égards et connaissent la prospérité. La quatrième, arrivée en une période moins faste, n'en a pas moins donné

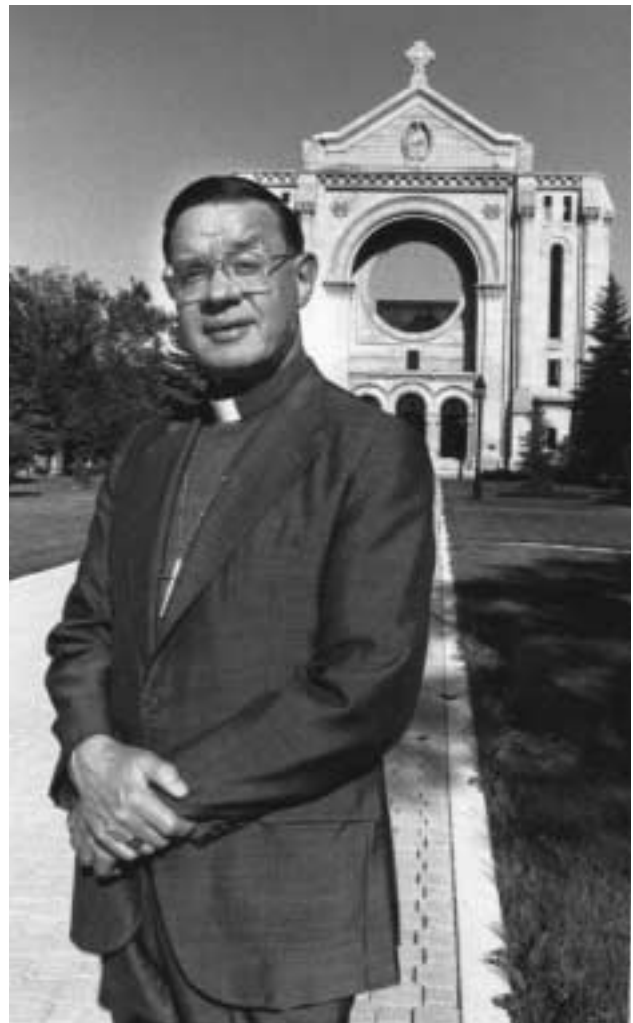
<sup>20</sup> Une allusion d'abord à sa haute taille, puisqu'il mesurait 1,92 mètre [six pieds quatre pouces]. Pour l'histoire de la radio, voir Rossel Vien, *Radio française dans l'Ouest*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 194 p.



Maurice Baudoux en 1972, quatrième archevêque de Saint-Boniface (1955-1974), décédé le 1<sup>er</sup> juillet 1988. (ASHSB Fonds Maurice-Baudoux)

au pays un prêtre, puis un évêque, malgré les déboires de sa destinée. Cette absence de prospérité matérielle n'a pas empêché le jeune prêtre de s'inscrire très profondément dans la communauté francophone qui l'a accueilli et de jouer un rôle si important dans la lutte pour la défense de la langue française dans les Prairies, la reconnaissance des écoles françaises et l'implantation de la radio française qu'on peut à juste titre reconnaître en lui le Géant de l'Ouest canadien<sup>20</sup>.

**Denise ROBILLARD**  
Colloque international  
La présence belge au Canada  
Ottawa, 22 octobre 1999



Antoine Hacault en 1989 lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa consécration épiscopale. Le petit-fils de Louis Hacault est né à Bruxelles (Manitoba) le 17 janvier 1926, et fut le cinquième archevêque de Saint-Boniface de 1974 jusqu'à son décès le 13 avril 2000. (Photo : Archives La Liberté)